

Appel au peuple

Oui, il est encore possible de barrer la route à Macron !

Le 3 juin, 9 h

UNISSONS NOS VOIX

pour priver le président Macron de tout pouvoir de nuire

Nous, électeurs, avons **encore une chance d'empêcher Macron de détruire** le fragile équilibre économique de notre territoire.

L'**augmentation de quatre à six mois*** de la **période travaillée** pour obtenir une **indemnisation** par Pôle emploi et le **nouveau calcul* du montant de l'allocation**, déjà en vigueur depuis l'automne 2021, vont encore appauvrir celles et ceux qui enchaînent CDD et périodes de chômage : l'allocation est **diminuée** par la prise en compte des **périodes non travaillées** !

Tous les jeunes sont concernés par cette réforme : ils sont **particulièrement pénalisés** car ils ne seront **pas indemnisés** après leur **premier emploi en CDD** si sa durée est inférieure à 6 mois.

En nommant **Première ministre Elisabeth Borne** qui a mis en place cette réforme en tant que ministre du Travail, Macron a clairement affiché sa **détermination à continuer la casse** :

- recul de l'âge de la retraite à 65 ans, alors qu'**un quart des travailleurs pauvres sont déjà morts avant 62 ans*** et que **73 % des salariés sont déjà au chômage** quand ils arrivent à la retraite à **62 ans**. Aujourd'hui, si l'on n'a pas 43 annuités, il faut attendre **67 ans** pour toucher sa retraite à **taux plein**. Avec Macron ce sera 45 annuités, puis 47 ? Combien d'entre nous serons **morts avant de toucher notre pleine retraite à... 70 ans** ?
- **travail obligatoire** au rabais pour les allocataires du RSA de 15 à 20 h par semaine.

Souvenons-nous aussi du **bilan calamiteux de Macron**, notamment de la **pénurie de masques** au début de la pandémie de Covid, la France étant dans l'incapacité de les produire elle-même.

En cinq ans, Macron a fracturé la France. Souvenons-nous des dizaines de **Gilets jaunes mutilés par les violences policières** ! 353 d'entre eux ont été blessés à la tête, dont 30 éborgnés, par des tirs de lanceurs de balles de défense - LBD -, d'après le décompte du journaliste David Dufresne au 29 avril 2021.

Souvenons-nous aussi de ses petites phrases à l'égard des Français : « **Gaulois réfractaires** au changement », « gens qui **ne sont rien** », qui n'ont « qu'à **traverser la rue** pour trouver un emploi », « nation de **60 millions de procureurs** », « qu'ils viennent me chercher », les minima sociaux qui coûtent « un **pognon de dingue** »... « Je veux **les emmerder** ». Macron se délecte à nous insulter...

Macron a particulièrement **attaqué les personnes handicapées** en **supprimant la loi** qui contraignait depuis 2005 les propriétaires de locaux d'habitation et de lieux publics et privés à les rendre **accessibles à tous**. Le 29 janvier 2020, juste avant que la vague du Covid s'abatte sur le monde entier, il a **abrogé cette loi** en apposant purement et simplement sa signature sur une **ordonnance publiée au Journal Officiel**.

Et le 30 juin 2021, le Premier ministre Castex a signé un décret qui **abroge également les dernières contraintes d'accessibilité** s'appliquant aux **bâtiments neufs**, incluant les **logements locatifs**. Mais une intox mise en ligne le 10 mai 2022 sur le site du ministère de l'écologie prétend le contraire en se référant à un article abrogé* !

Autre coup bas du gouvernement Macron/Castex en juin 2021, il y a tout juste un an, contre les personnes bénéficiaires de l'allocation adulte handicapé (AAH), créée en 1975, qui accorde une rémunération d'environ 900 € à toute personne dont le handicap a été reconnu : « ***Vote bloqué par le gouvernement contre l'individualisation de l'allocation adulte handicapé. Le gouvernement a contraint jeudi l'Assemblée nationale à refuser l'individualisation de cette allocation pour les personnes en couple***, indique le quotidien *20 minutes* du 18 juin 2021. *Son individualisation était pourtant largement soutenue dans l'Hémicycle et par le monde associatif. Pour protester, droite et gauche ont quitté l'Assemblée.* »

Ces actes contredisent sèchement toutes les promesses en faveur des personnes handicapées faites par les candidats présentés aux prochaines législatives par le parti présidentiel et ses alliés.

Quant à Le Pen, elle **nous trompe** en faisant mine de croire que la France est à terre à cause des immigrés pauvres. En réalité, comme François Ruffin le montre dans son film *Merci Patron !*, **ce sont les grands patrons qui ont provoqué le chômage de masse en délocalisant depuis la fin des années 1980 la production de tout ce que nous consommons en France** : si ces produits étaient fabriqués en France, nous aurions tous un travail ! Les **immigrés pauvres**, qui n'ont **aucun pouvoir de décision**, ne sont en rien responsables des difficultés économiques des Français...

Une mesure figurant dans le programme de Le Pen a été passée sous silence pendant la campagne : **l'expulsion des étrangers en situation régulière de 620 000 logements HLM et 90 000 logements étudiants**, ce qui pourrait susciter en retour des violences urbaines.*

Macron ne doit pas obtenir une majorité législative le 19 juin 2022. Son parti présidentiel renommé **Renaissance** (ex La République en marche, LREM) et ses alliés regroupés sous l'intitulé « **Ensemble !** » **doivent avoir le moins possible de députés.**

La solution, c'est d'élire au moins 289 député-e-s de la Nouvelle union populaire écologique et sociale (NUPES), qui a investi un-e candidat-e unique dans chacune des 577 circonscriptions.

En donnant la majorité aux députés de la NUPES lors des élections législatives les 12 et 19 juin 2022, **nous priverons** Macron de ses pouvoirs en le contraignant à **nommer un Premier ministre de cohabitation*** qui aura les mains libres pour **bâtir une société d'entraide par les mesures concrètes suivantes**** :

- **Abroger la réforme BORNE** sur l'assurance chômage.
- Porter immédiatement à **1 500 euros mensuels le SMIC** (en accompagnant les TPE-PME) et le minimum pour une **retraite à taux plein**, ainsi que **l'allocation adultes handicapés (AAH)**, et à **1 063 euros le minimum vieillesse**.
- Rétablir la **retraite à 60 ans** avec 40 annuités de cotisation.
- Créer la garantie d'autonomie : personne ne touchera moins que le seuil de pauvreté (**1 063 euros**), de **18 ans à la retraite**.
- **Rembourser les soins à 100 %** par la Sécurité sociale.
- **Réduire la TVA** sur les produits de première nécessité.

- Réindustrialiser la France de façon écologique en investissant **200 milliards d'euros sur cinq ans** pour développer l'**emploi** et la **formation**, et **rétablir des pôles publics** dans l'énergie, les transports et la santé, gérés démocratiquement.
- Créer au moins **un million d'emplois** grâce à l'investissement dans la bifurcation écologique et sociale.
- Créer une garantie d'emploi : tout **chômeur de longue durée** pourra se voir proposer un **emploi utile** dans un secteur d'urgence, rémunéré au moins **au SMIC**, financé par l'**État** et cohérent avec ses qualifications, son parcours professionnel et ses souhaits, ou suivre une **formation qualifiante** prise en charge à **100 %**.
- Rétablir et renforcer l'**impôt de solidarité sur la fortune** (ISF).
- Planifier avec les communes l'installation de **commerces de proximité**, **soutenir financièrement l'installation** de commerces de première nécessité et d'artisans.
- Passer à **100 % d'énergies renouvelables**, etc.**

**Pour le 3^{ème} tour de l'élection présidentielle,
qui aura lieu lors des élections législatives,
ne votons pas pour les députés du parti présidentiel **Renaissance**
(ex La République en marche, LREM) ni pour leurs alliés
regroupés sous l'intitulé « **Ensemble !** »**

**Choisissons pour
Premier ministre Jean-Luc Mélenchon
en élisant une majorité de député-e-s de la NUPES
Nouvelle union populaire écologique et solidaire**
(choisir le-la candidat-e unique investi-e par LFI, EELV, PCF et PS)

**Aux urnes citoyens et citoyennes,
les 12 et 19 juin 2022 !**

Avec nos bulletins de vote, nous pouvons instaurer une cohabitation et donner enfin le pouvoir à une vraie gauche qui nous protège.

☞* Voir les sources : www.santepublique-editions.fr/legislatives2022.html

** Voir les 650 mesures : <http://nupes-2022.fr/le-programme/>

Veillez diffuser largement ces informations ! Ne pas jeter sur la voie publique.